- **e circuit d'une demande auprès de la MDPH**

Dépôt de la demande
(par courrier à l'adresse postale unique MDPH78 TSA60100 78539 BUC cedex)

Formulaire de demande
+ Certificat médical
+ Pièce d'identité
+ Justificatif de domicile

Enregistrement administratif de la demande à la MDPH

Envoi d'un accusé de réception Dossier complet / Dossier incomplet

et demande de pièces complémentaires

Examen de la demande par une équipe pluridisciplinaire
(médecins, travailleurs sociaux, psychologues, partenaires conventionnés…)

L'équipe évalue la situation. Des documents complémentaires peuvent être demandés. Un entretien, une visite à domicile, peuvent être nécessaires.

Elaboration du plan personnalisé de compensation (PPC)
Propositions et préconisations

Présentation de la demande en Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) pour décision

Envoi à domicile de la notification de décision à l'usager et transmission aux organismes partenaires